



Horaires d'ouverture du
secrétariat de Mairie :

Tous les matins
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h.

Le vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h15

Tél : 02.98.68.53.65.

Fax : 02.98.68.56.55.

Mail :

mairie.plougar@wanadoo.fr

Site internet :

www.plougar.fr

En cas de besoin, vous
pouvez contacter :

Madame MINGAM Marie-
Françoise : 06.10.81.25.69

Monsieur HERRY Pascal :
06.59.53.64.48.

Monsieur LE BORGNE
Laurent : 06.60.54.70.04.

Monsieur LE NAN
Dominique :
02.98.68.57.62.

Numéros utiles :



Déchetterie de Bodilis :
02.98.68.99.99.

Déchetterie de
Plougourvest :
02.98.29.59.14.

Médecin de garde : 15
Pharmacie de garde : 3237

Pompiers :
18 – portable 112
Gendarmerie : 17

DIMANCHE 9 MARS 2014

*Le Football Club Bodilis-Plougar
et le Club de Hand Plougar-Bodilis
Organisent ensemble leur traditionnel*

BŒUF CAROTTES

A la salle omnisports de Plougar, à partir de 12h.

*Tarifs (boissons comprises) : adultes : 12 €, enfants (-
12ans) : 6€, à emporter : 10 €.*

VENEZ NOMBREUX !



ELECTIONS

Précisions pour le vote :

Sur votre bulletin de vote, vous pouvez rayer ou ajouter des noms de candidats : personnes ayant déposé leur candidature au préalable. A Plougar, nous élisons 15 Conseillers municipaux, donc seuls les 15 premiers noms de la liste (si vous en notez plus de 15) seront pris en compte. La liste des personnes candidates sera affichée dans le bureau de vote.

- **Attention, il est désormais OBLIGATOIRE de présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.** Liste des pièces d'identité acceptées : Carte nationale d'identité - Passeport - Permis de conduire - Carte vitale avec photo - Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF - Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État... **Attention :** à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.
- **Pensez à apporter votre carte d'électeur.** Seuls les nouveaux inscrits recevront leur carte une dizaine de jours avant le scrutin.
- **Procurations :** En cas d'absence le jour du scrutin, vous pouvez établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de Plougar de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'Instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.



RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, les Françaises et les Français nés entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 mars 1998 sont tenus de se faire recenser avant le 15 avril 2014, dès qu'ils ont 16 ans.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et citoyenneté (JDC). Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens.

Cette démarche est obligatoire mais surtout un acte citoyen.



BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Vous trouverez toutes les informations concernant le foot sur le site du club : www.bodilisplougarfc.com

PLOUGAR BODILIS HANDBALL CLUB

Site du Hand: www.pbhb29.com, vous y trouverez toutes les infos du Hand



ETAT CIVIL

- **Naissance** : Evan LAUNAY, Le Méchou, né à Brest la 30 janvier 2014.
- **Mariage** : Karine CUEFF et Frédéric DELAUNAY, 6 hameau de la Vallée.
- **Décès** : M. Jean CREN, 64 ans, 16 Langeoguer.

URBANISME/DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- Pour la couverture d'une fosse par l'EARL LEONBERG, Quilliou
- Pour la construction d'une porcherie, d'une centralisation de traitement de l'air et d'un hangar par l'EARL LEONBERG, Trémagon
- Pour l'extension d'un hangar de stockage et d'emballage et de conditionnement de légumes, Tronjoly

CLUB DES AINES

- **Mardi 11 mars** : Jeu " Le savez-vous" à Lampaul-Guimiliau.
- **Mardi 18 mars** : à l'occasion du Mardi-Gras, le club organise pour ses adhérents un repas à midi, suivi des jeux habituels.
- **Mercredi 26 mars** : finale départementale de dominos à Plouéan.
- **Mardi 1 avril** : à Plougar Dominos - Pétanque et Scrabble avec Saint-Vougay.



BIBLIOTHEQUE

L'assemblée générale de la bibliothèque Plaisir de lire a eu lieu le mardi 11 février 2014, en présence de Madame Le Maire, Marie-France Mingam ainsi que la commission animations. Martine Guivarc'h, la Présidente, a débuté l'assemblée générale par les remerciements d'usage pour la municipalité ainsi que pour tous les membres du bureau et bénévoles qui assurent les permanences.

La nouvelle bibliothèque est maintenant ouverte depuis d'un an pour le plus grand plaisir des petits et grands. Ce projet a été mené conjointement entre la municipalité et le bureau. Après un an d'ouverture, l'association enregistre une nette augmentation des prêts et toujours de nouvelles familles.

La bibliothèque dispose de 3903 livres dont 1678 ouvrages en fonds propre.

Il est vrai que le travail ne manque pas dans une bibliothèque, entre les achats de livres, le catalogage, le rangement mais le faire dans des locaux clairs et neufs, le rend beaucoup plus facile et plaisant. Aussi, le bureau reste ouvert à toutes personnes qui seraient intéressées de donner un petit coup de main ... Elles seront les bienvenues !!

Questions pratiques :

La bibliothèque est ouverte : le mercredi de 17h30 à 18h45, le jeudi de 16h30 à 17 h 45 et le samedi de 10h à 11h30.

Adresse mail : plaisirdelireplougar@yahoo.fr



CARNAVAL DU 21 JUIN 2014

INFORMATIONS GÉNÉRALES

COMITE D'ANIMATION

Les différentes commissions avancent sur l'animation carnaval prévue le 21 juin prochain.

ADMR

3 route de Plouescat
29440 Saint-Vougay.
Tél. : 02.98.29.58.73.

Le bureau ADMR est ouvert au public :

Le lundi de 8h30 à 12h
Le mardi de 13h30 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 12h
Le jeudi de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 13h30 à 16h

En dehors de ces horaires,
et si urgence : 02.98.69.93.12. ou
02.98.69.95.55.

ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN- LAMBADER

Messes en mars:

Tous les samedis à 18 h à
Plouzévédé,

Le 2 mars à Plouvorn
à 10h45,

**Le mercredi 5 mars à Plougar à
18h,**

Le 9 mars, messe du doyenné à
Landivisiau à 10h30,

Le 16 mars à Plouvorn
à 10h45,

Le 23 mars à Saint-Vougay
à 10h45.

Le 30 mars à Trézilidé à 10h45.

**Rencontre annuelle des
bénévoles de l'ensemble
paroissial, le samedi 15 mars, à
Plouzévédé (salle du Mil-Ham) à
16h30.** Pour les remercier de leur
disponibilité, toutes les personnes
qui accomplissent un service pour
nos communautés paroissiales :
accueil, ouverture, entretien et
fleurissement des églises et
chapelles, liturgie, service
évangélique des malades,
distribution des enveloppes du
denier de l'Eglise, aide pour le
Kig ha Farz... sont invitées à se
retrouver autour d'un goûter.

Nous pourrons participer
ensemble à l'eucharistie à 18h.

Relais Paroissiaux :

Mme Jeanne PINVIDIC :
02.98.68.50.47.,

Mme Yvonne EDERN :
02.98.68.53.96.,

Mme Paulette MOYSAN :
02.98.68.52.74.,

Mme Anne-Marie SALMAS :
02.98.68.54.28.

La commission char : elle s'est réunie le 17 février dans le local des chasseurs dans lequel la remorque a été remise. Les idées de chacun et les discussions qui ont suivi ont permis d'établir un plan d'occupation des surfaces disponibles. Les différents matériaux de construction pourront être apportés dans le local à compter de début mars.

La commission costumes : une tenue a été définie pour tous les enfants. Les participants devront fournir une partie du déguisement :

- un pantalon rouge (ou legging, pantalon de survêtement, de pyjama, etc.)
- un tee shirt noir sans manches
- s'il ne fait pas chaud, un tee shirt blanc à manches longues qui ira sous le tee shirt noir
- des chaussettes adultes marron qui recouvriront leurs chaussures.

Le reste du déguisement (casque, épée, bouclier, perruque, etc.) sera fait lors des vacances scolaires, pendant des ateliers prévus à cet effet. **Un premier atelier est prévu le lundi 10 mars, à la salle omnisports, à partir de 15h.** Tous les participants (enfants et parents) sont invités à participer à cet atelier afin de nous aider à confectionner tous les accessoires. Renseignements auprès de Marie Grall.

Quelques points concernant l'organisation générale :

➤ A la demande des organisateurs du carnaval, nous devons fournir entre autre le nombre approximatif de participants au défilé. Ce nombre sera également utile aux commissions costumes et animation/enfants pour les travaux prévus (déguisements, ateliers enfants). Il sera transmis aux organisateurs landivisiens à la fin des prochaines vacances. **Merci donc à toutes les personnes souhaitant défiler avec le char de la commune de s'inscrire auprès de l'une ou l'autre des commissions avant le 10 mars prochain.**

Le défilé dure environ 3h et le cortège va parcourir environ 4 km. La journée risque donc d'être longue pour les plus petits... Aussi nous conseillons aux parents d'inscrire les enfants âgés d'au moins 5-6 ans.

A noter : les enfants qui participeront seront sous la responsabilité de leurs parents ou d'un adulte responsable. Le comité d'animation ne pourra prendre en charge les enfants lors du défilé et ne pourra être tenu responsable de leurs agissements.

➤ Nous réfléchissons dès à présent à la distribution des rôles concernant les personnages principaux sur le thème d'Astérix (le druide, le chef de village, le barbe ...). Le projet étant monté pour réunir toutes les générations de la commune, nous souhaitons voir réunies sur le char toutes les tranches d'âge et représenter ainsi au mieux la population plougaroise.

➤ Nous rappelons que les principales informations au sujet de ce projet figurent sur le site internet de la commune : www.plougar.fr.

Nous vous rappelons également les coordonnées des différents responsables de commissions à contacter :

Commission char : Sébastien SALIOU (06.62.98.43.88.) ; Commission costumes : Marlène LE GUERN (06.63.47.52.45.) ; Commission animation/enfants : Marie GRALL (06.22.94.90.93.)

En avant, par Toutatis !

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES



Dates de permanences pour le mois de mars 2014

A Bodilis, en Mairie :
le jeudi 6 (9h à 12h)

A Plougourvest, en Mairie :
le mercredi 12 (de 9h à 12h)

A Plouzévé, en mairie, le jeudi
13 (de 9h à 12h)

A Landivisiau :

du lundi au vendredi (de 9h à
12h30 et de 13h30 à 17h),
permanences de soirée tous les
mercredis (de 17h à 20h sur RDV),
permanences de midi les 3
premiers vendredis du mois (de
12h30 à 13h30)

Temps d'éveil :

à Landivisiau le vendredi 21,

à Bodilis le lundi 17 à 10h30
(maison pour tous),

à Plouvorn les mardis 25,

à Plouzévé le vendredi 28

**Relais parents assistant(e)s
maternel(le)s,**

**5 rue des Capucins,
29400 LANDIVISIAU,**

Tél : 02.98.24.97.15.,

**Mail : rpam.paysdelandivisiau
@gmail.com**

Soirée projection

« Fratrie entre calme et tempête »

Les relations entre frères et sœurs
suscitent bien souvent de
nombreux questionnements...
pour les parents comme pour les
professionnels qui les accueillent.
C'est pourquoi nous avons choisi
de vous présenter le film « Fratrie :
entre calme et tempête » de
l'association Préparons demain : **le
mardi 11 mars à 20h, salle des
capucins à Landivisiau.**

Suite à la projection nous vous
proposerons un temps d'échanges
animé par Virginie Sérandour,
fondatrice de l'association
enfanciel et animatrice des ateliers
de parents (communication non
violente).

Gratuit et ouvert à tous.

PLOUGAR BODILIS HANDBALL CLUB

Ce mois-ci, ce sont les séniors du club qui sont en photo.

Voici la composition des équipes :

- Equipe 2 :

En bas, de gauche à droite :
Emmanuelle Cloarec,
Manon Tréguer, Audrey
Crenn, Alexiane Herry.

En haut, de gauche à droite :
Léa Caroff, Marine Diouron,
Lauriane Carrer, Laura
Kerouanton, Sandra Le Saint
et Jean-Paul Roué (coach).



- Equipe 1 :

En bas, de gauche à
droite : Estelle Rohou,
Anne-Sophie Potin,
Justine Herry, Elodie
Lamour, Marlène
Creff.

En haut, de gauche à
droite : Johanna Pont,
Françoise Le Nan,
Marine Le Roux, Gaël
Le Guen et Nathalie

Dargent (coach).

Absentes sur les photos : Mathilde Poirot-Le Goff, Célia Kerbrat, Marine
Le Nan et Nolwen Abgrall.

Au terme des matchs allers, **l'équipe 1**, qui évolue en prérégionale, se
classe à la 7ème place avec 9 matchs perdus pour 6 gagnés. Après un
début difficile, le temps que le groupe se forme et "apprenne" à jouer
ensemble, les joueuses progressent bien, dans une bonne
ambiance, proposant ainsi de jolis matchs!

L'équipe 2, qui évolue en honneur départemental, se place à la 10ème
place avec 10 matchs perdus, 2 nuls et une victoire. Ce groupe découvre,
cette année, le jeu en séniors car il s'agit, pour la plupart, de jeunes
joueuses. C'est dans une bonne ambiance qu'elles prennent leurs
marques à ce niveau et qu'elles progressent tranquillement.

N'hésitez pas à venir supporter les joueuses, on vous attend nombreux le
samedi soir à la salle de Plougar !!!

**Cette année le club organise son traditionnel "Boeuf-Carottes" le 9
Mars 2014. (voir en page 1)**

ASSOCIATION DE LOISIRS SANS HERBERGEMENT

L'association gérant le centre de loisirs à renouvelé son **Conseil d'Administration** en janvier.

Voici sa composition : présidente Christelle CORVEZ (Plougourvest), co-présidente Stéphanie TALOC (Bodilis), secrétaire Annaïck MORVAN (Bodilis), secrétaire adjointe Anita AMOUR (Trézilidé), trésorière Michelle GRALL (Plougourvest), trésorière adjointe Marilyn LE GAC (Plougourvest) et comme membres Hélène SENANT (Plougourvest), Léna PICART (Bodilis) et Elodie DESPAS (Bodilis).

A noter, l'arrivée de Laureen GIL en tant que directrice en remplacement de Solen DAGORN partie en congé maternité.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Un mois, un geste pour la planète avec le Cheval Oryse.

Une astuce qui permet de réduire ses déchets et de créer son engrais pour le jardin : le compostage !

Pour beaucoup de personnes, le compost n'est pas particulièrement glamour « des déchets qu'on garde dans un coin, c'est sale et ça doit sentir mauvais ! ». Pas du tout, c'est une idée reçue !

Tout d'abord le compostage est un phénomène naturel. Tous les déchets que vous mettez dans votre composteur sont transformés par des micro-organismes comme les bactéries et les champignons, mais aussi par les grands comme les lombrics, les cloportes et autres joyeux insectes. C'est ainsi que votre tas de déchets devient compost ! Le compost mûr sent la forêt.

Réussir un bon compost et maîtriser la technique de compostage est une satisfaction personnelle.

Le compost sert à nourrir vos végétaux, en commençant maintenant votre compost, vous êtes sûrs d'en avoir pour le printemps prochain pour nourrir vos plantes.

Les composteurs proposés par la CCPL sont esthétiques, le composteur vert se confond dans le jardin et le composteur bois s'accorde aux plantes (composteur bois 21€ plastique 22€).

Vous compostez, mais vous avez des difficultés, vous avez des questions, vous souhaitez acquérir un composteur ?

Coralie Berthou se tient à votre disposition au 02.98.68.42.41. ou par mail c.berthou@pays-de-landivisiau.com.



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : MISE EN PLACE DE CONTENEURS INDIVIDUELS EN CAMPAGNE

Vous disposez à présent d'un conteneur par foyer. La collecte des ordures ménagères est réalisée le vendredi matin. Ce conteneur devra être présenté à la collecte le Jeudi soir. Sauf pour les secteurs de Quilliou Bras et Spernen où la collecte sera le jeudi et il faut donc présenter les bacs le mercredi. Pour les quartiers du Stang, Veleury, Trémagon, Keravily, Kerivin, Keradraon et Le Mechou la collecte se fera le mercredi matin, il faut donc présenter le bac le mardi.

Afin d'optimiser le ramassage, nous vous demandons de regrouper vos conteneurs aux points indiqués lors de la distribution et repérés au sol par une croix de couleur. Nous vous indiquons également que ce conteneur est destiné aux ordures ménagères.

Il est interdit de présenter dans ce conteneur les déchets suivants : bouteilles et bocaux en verre ; les emballages (bouteilles plastiques, cartonnette, boîte de conserve, canettes, briques alimentaires...) ; le papier (magazines, publicités, courriers, journaux, enveloppes...) ; gravats (pierres, terres, plâtres..) ; les déchets de jardin (pelouses, tailles de branches) ; la ferraille.

Nous vous rappelons que les conteneurs de collecte sélective sont à votre disposition pour le verre, le papier et les emballages, pour les autres déchets des déchèteries sont à votre disposition sur la commune de Plougourvest ou Bodilis. Le Service Environnement ; Tel : 02.98.68.42.41.



TRANSPORTS : NOUVEAU LA NAVETTE GARE DE LANDIVISIAU

La Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, en partenariat avec la ville de Landivisiau et le Conseil Général, lance à partir du lundi 3 mars une navette gare. Cette navette gare relie les 2 gares routière et ferroviaire en passant par les quartiers de Landivisiau. Le but est d'encourager l'utilisation des transports en commun pour rejoindre la gare de Landivisiau.

- La navette desservira 16 arrêts : Gare routière, Kerven, Allée verte, Ty Guen, Lannouchen, Place Jeanne d'Arc, Cimetière, Tiez Nevez, Keravel, Avenue de la libération, Rue du Général de Gaulle, Le Lopic, Canik ar Haro, Kervanous, La vache blanche, Gare SNCF. Retrouvez la carte des arrêts sur le site Internet de la CCPL.
- Retrouvez toutes les horaires sur les fiches horaires disponibles à la CCPL, auprès de vos mairies ou sur le site Internet de la CCPL ou des cars de l'Elorn www.pays-de-landivisiau.com ou www.elorn-evasion.com.
- Soyez présents quelques minutes avant l'horaire de passage annoncé. Les arrêts sont matérialisés par un poteau avec les horaires. Préparez votre titre de transport ou votre monnaie si vous achetez votre ticket auprès du conducteur (merci de faire l'appoint). Faire signe au conducteur. Montez par la porte latérale et validez auprès du chauffeur votre titre de transport. Pour descendre de la navette, vous pouvez signaler votre descente directement au chauffeur ou via le bouton prévu.
- Si vous prenez la navette occasionnellement le ticket coûte 0.50 € (valable 1 voyage), le carnet de 10 voyages coûte 4,50 €. Si vous utilisez souvent la navette, un abonnement mensuel est possible, il coûte 10 €. Vous pouvez acheter les tickets et les abonnements auprès des chauffeurs, vous pouvez aussi vous rendre aux Cars de L'Elorn, route de Saint Pol à Landivisiau. L'abonnement mensuel est valable de date à date. Par exemple vous achetez votre abonnement le 15 février, l'abonnement sera valable jusqu'au 15 mars.



Quelques consignes. Le transporteur dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol des bagages, les animaux de petite taille sont acceptés s'ils voyagent dans des contenants correctement fermé. La navette gare est accessible aux personnes à mobilité réduite.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Camion épicerie : Mme GENTRIC nous informe de l'arrêt de son activité de Camion Epicerie sur la commune de Plougar.**
- Recherche personnel pour la plantation d'échalotes. Pour tout renseignement vous pouvez contacter M. Laurent Le Borgne. Tél ; 06.60.54.70.04. , de préférence après 20h.
- Exploitation agricole recherche saisonniers H/F pour plantation échalotes. (C.D.D), 5h/jour de 12h30-18h00 avec une pause café. Salaire SMIC horaire. Période du 25 Février au 1er Avril 2014. CONTACT : Mr SALIOU au 06.62.92.44.13. ou 06.65.05.73.43.ou 02.98.68.54.13. Heures des repas.
- A louer au Bourg de Plougar, **un appartement**, comprenant : un séjour cuisine, deux chambres, une salle de bains, un dégagement, un placard. Proche école. Loyer : 332,20 €. Contacter la mairie.
- A louer au Bourg, **appartement** de 73.11 m², comprenant : un séjour cuisine, 2 chambres, 1 salle de bain, 1 WC, 1 dégagement. Loyer : 435.35 €. Contacter la mairie.
- A louer, maison type T3, libre au 1^{er} mai. Loyer 432 euros charges comprises. Contacter Armorique Habitat au 02.98.85.42.34.
- A louer, logement de type T2, de 47,60 m², libre immédiatement. Loyer : 222 € euros charges comprises. contacter Armorique Habitat au 02.98.85.42.34.
- Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil : ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Renseignements : CEI-Centre Echanges Internationaux, Sylvia Hennebelle/Plerin 02.96.73.15.90/06.09.18.13.89 ; Bureau Coordinateur CEI 02.99.20.06.14.

Le prochain bulletin municipal paraîtra **le lundi 07 avril 2014**.

Les communiqués sont à remettre en Mairie pour le **vendredi 29 mars à midi** au plus tard, merci.

Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : mairie.plougar@wanadoo.fr

Anim'Ados – Bodilis Plougar

Vacances de février 2014 (11/17 ans)



Mardi 04 mars : 14h - 17h : Atelier cuisine à la MPT.
Préparation de macarons et mousses aux chocolats blancs et noirs. 10 places maxi. S'inscrire sur site anim'ados.



Mercredi 05 mars : 13h15-18h : Sortie patinoire à Brest en car. 5€/pers. Rdv place Holbeton. **18 places maxi**, s'inscrire sur site anim'ados.



Jeudi 06 mars : 14h00-17h : Foyer au club house de Bodilis.
Tournoi babyfoot et ping-pong, console de jeux (apporter console et jeux).



Mardi 11 mars : 17h-20h : Animation pour les 9-10 ans à la MPT de Bodilis. Atelier pâtisserie suivi d'une **Soirée « boum »**.



Mercredi 12 mars : 13h30-17h : Tournoi de Floorball à Plougourvest avec Berven. Co-voiturage parents.



Jeudi 13 mars : 16h30-23h30 : Soirée « Dancefloor » au Neptune à Berven avec d'autres communes. 18 places maxi, s'inscrire sur le site anim'ados. 8€/pers (entrée et 1 boisson). Sensibilisation aux risques et préparation de la soirée (atelier look) à St Vougay + initiation zumba. Prévoir pique-nique. Rdv place Holbeton, dépl en car.

Accueil de Loisirs Bodilis Plougar Plougourvest Vacances de février 2014

- ✚ **Lundi 3 mars** : Matin : Décoration du centre ; Après-midi : Fabrication de masques.
- ✚ **Mardi 4 mars** : Matin : Budibulles ; Après-midi : Pictionary Géant.
- ✚ **Mercredi 5 mars** : Matin : Guitare Fruits ; Après-midi : Parcours de vélos.
- ✚ **Jeudi 6 mars** : Matin : Préparation du concours ; Après-midi : Grand concours « The Voice ».
- ✚ **Vendredi 7 mars** : Matin : Cuisine ; Après-midi : Crêpes party.
- ✚ **Lundi 10 mars** : Matin : Toupies ; Après-midi : Grand jeu.
- ✚ **Mardi 11 mars** : Matin : Fleurs ; Après-midi : Parcours sportif.
- ✚ **Mercredi 12 mars** : Matin : La fresque du Clown ; Après-midi : Jeux de la grille.
- ✚ **Jeudi 13 mars** : Matin : Sortie à la journée à « Défoul' Parc » (+5€) ; Après-midi : Pique Nique fourni par le centre, parents invités à partager la journée avec nous (entrée gratuite).
- ✚ **Vendredi 14 mars** : Matin : Préparation du goûter et boom ; Après-midi : Boom



L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants âgés de 3 à 12 ans : en journée de 9h à 17h ; en demi-journée de 9h à 12h ou de 13h30 à 17h. Un accueil est prévu : le matin de 7h30 à 9h, le soir de 17h à 18h30.

TARIFS		
Quotient familial	Prix de journée <i>(avec repas et garderie)</i>	Prix de la ½ journée sans repas <i>(le repas sera facturé 3 €)</i>
- de 400 €	3,00 €	1,50 €
De 400 à 600 €	5,00 €	2,50 €
De 600 à 800 €	7,00 €	3,50 €
De 800 à 1000 €	11,00 €	5,50 €
+ de 1000€	14,50 €	7,00 €

Inscriptions : par téléphone au **06.69.93.83.19.** ou envoyez vos inscriptions par e-mail : petitscoquins@yahoo.fr, ou remplir la fiche ci-dessous à découper.

Inscriptions une semaine à l'avance au plus tard! Toute inscription non annulée 24h à l'avance est due.